

Compte rendu du Conseil du CREA du 31 mars 2017

Liste des présents : Radya El Ayachi, Caroline Rolland-Diamond, Flore Coulouma, Serge Chauvin, Martine Sekali, Camille Debras, Salian Sylla, Marine Dassé, Anna Aublet, Anne-Marie Paquet-Deyris, Michael Roy, Fiona Rossette, Elsa Devienne.

Procurations: Cornelius Crowley ; Myriam-Isabelle Ducrocq ; Christine Berthin.

Excusés: Naomi Toth ; Laetitia Sansonetti.

1. Le site du CREA : améliorations à y apporter.

Présentation de l'état des dernières avancées sur le site : quelles suggestions ? La représentation graphique des axes du CREA.

- Identité visuelle : logo Paris Nanterre + logo CREA

- Page d'accueil avec les nouveautés + liens vers les détails des manifestations à venir.

- Les publications des membres du plus récent au plus ancien.

- Restructuration des axes de recherche autour de 3 axes

> « Politiques, arts et culture »

> question Serge C : débat Confluence dans axes 1 et 3 ? ou 1 et 2 ?

- Présentation des axes linéaire + schémas avec cercles ; Martine S la question des 3 axes est celle de l'intersection entre les domaines, d'où le schéma « en patates » qui est visuellement plus parlant. Regarder comment mettre des liens cliquables dans le schéma (proposition de Martine pour modifier le schéma).

- Modification des titres des axes

→ Axe 2. Théories de l'interprétation, langage ; Axe 3. Littérarités.

[> changer les sous-rubriques pour harmoniser le reste du site+ faire remonter les groupes dans les nouveaux axes]

- Rubrique Thèses > liste de tous les doctorants fiches en cours de mise à jour. Exemple Fiche d'Anna Aublet mise à jour sur le site. Avec résumé de thèse, enseignements, etc.

- Archives en cours de mise à jour.

Camille D : dire à quelle sous-équipe appartiennent les membres ? Caroline R-D pourquoi pas dans les rubriques « groupes de recherche » ?

Anne-Marie P-D : inscrire sur le site le nom des membres participant aux groupes de recherche sans être membres du CREA (exemple : participants actifs du CICLAHO qui ne sont pas membres du CREA > les inscrire comme membres associés du CREA ?)

→ Contacter les participants des sous-groupes pour savoir si souhait d'être officiellement membres associés du CREA.

Camille D question concernant le site du département > onglets formation/recherche > possible lien direct dans l'onglet recherche vers le site du CREA.

Question : que mettre comme actualité recherche sur le site du département ? Sélectionner les événements (>requêtes automatiques) pour publication sur site du département.

Martine S : rubriques dans « actualités » ? > Actualité recherche v. actualité du département

Caroline R-D > nous allons bientôt passer au système agenda ksup où les événements sont automatiquement publiés sur les pages pertinentes.

Radya E : réunion récente sur la question : automatiser au maximum la diffusion des actualités sur les pages pertinentes. Question : quels seront les interlocuteurs pour faire les liens entre les sites ?

Caroline R-D : importance de la visibilité des doctorants + leurs travaux et publications sur le site du CREA.

Elsa D et Anna A : peut-on mettre un doctorant en charge de ces mises à jour sur le site ? > En cours de réflexion.

2. Examens des demandes de financement et point financier

Point financier : situation tendue cette année car absence de visibilité entre état du budget disponible (disponibilité théorique : **47 000 euros**) v. les dépenses en cours à imputer sur cette somme théorique → en informant à l'avance des missions de communication nous aurons une visibilité accrue de l'état de nos finances en temps réel.

> **A la date du 31/03/2017 ont été dépensés 42 000 euros. Il reste donc 20 000 euros** et non 47 000 euros comme indiqué sur l'état théorique du budget.

> Sommes pas encore engagées + sommes promises les années précédentes mais pas encore imputées sur le budget etc. doivent être prises en compte pour calculer nos réserves.

> Radya E : écart entre état abstrait et toute la partie exécution et gestion du budget/ sommes en cours de paiement etc.

> Conclusion : éviter de s'engager excessivement pendant une année N car sinon obligation de reporter nos dépenses sur l'année suivante, ce qui grève le budget avant le début de l'année civile N+1

Demandes de financement : 6 demandes.

Demandes de financement	Date	Somme demandée	Somme attribuée 31/03/17
1. Naomi Toth - Confluences Journée d'étude : Voix de la littérature anglophone dans l'expérimentation musicale contemporaine	Automne 2017	250€	400€
2. Laurence Gervais – Politiques Américaines Colloques : Deuxièmes rencontres annuelles du réseau Etudes Urbaines Nord Américaines (EUNA)	8-9 Juin 2017	893,75€ (+financé UMR7218 900€)	893,75 accordés sous réserve de 200 € demandés à chaque ED (géo et langues)
3. Hervé Mayer – Aide à la publication <i>Guerre sauvage et empire de la liberté : prolongements du mythe de la Frontière dans le cinéma américain post-western</i> PUR		1000 + ED 1000 + com°publ 1000 + UFR 300	500 euros accordés
4. Corinne Alexandre-Garner demande supplémentaire de financement journée d'études : Objets de la migration, objets en exil : statuts, usages, devenirs.	5 mai 2017	260 suppl +CREA 500 +inalco 500	260 euros accordés
5. Corinne Alexandre-Garner mission de recherche	27 mai-3 juin	243 €	243
6. Anne-Marie Paquet-Deyris mission de	11-27	800+400=1200€	Re-

recherche	juillet		soumettre avant juin + demande subvent° ufr
TOTAL			

Rappel des plafonds de subvention :

- gros colloque à Nanterre 3000 €
- JE jusqu'à 1500 €
- les subventions varient pour des manifestations sur place à Nanterre ≠ les plafonds de paiement sont mis en place pour les événements soutenus par le CREA hors campus.

questions relatives au DIF (Droit Individuel à la Formation) > se renseigner sur la possibilité pour les enseignants-chercheurs d'utiliser leurs heures de DIF pour leur recherche.

!! Rappel les missions de recherche sont distinctes des missions colloques (pour lesquelles le plafond individuel par an est de **800 euros**)

- par an pour l'instant maximum de 5 missions de recherche en tout pour une enveloppe totale de 3500 € - plafond individuel 700€ (pour l'instant 3 missions accordées : Clotilde Prunier, Bernard Cros Afrique du Sud, Véronique Rauline Canada).

→ en fonction du reliquat, il peut rester un montant (inférieur à 700 euros) disponible à la fin de l'année budgétaire.

→ Question sur l'objet des missions de recherche >

Réponse : les recherches pour la préparation de l'agrégation ne rentrent pas dans le cadre d'une mission recherche financée par le CREA. Il s'agit de mission pour un travail de recherche personnelle fondé sur un travail de terrain principalement en archives. Le projet soumis au conseil du CREA doit être précis et circonstancié. A partir de l'an prochain, il y aura un appel à projets de mission de recherche pour que le conseil puisse les examiner toutes ensemble et non plus au fil de l'eau.

3. Point sur les projets/propositions de collaboration éventuelle (EUR, LABEX, Chaire UNESCO...)

Budget limité du CREA + développement de l'activité de notre EA → objectif développer partenariats avec autres projets.

- PIA3 : Intervention de Daniel Foliard : articulation recherche/formation – LMD4 les cours à définir seront adossés à recherche actuelle ; idéalement anticiper modifications à la fois dans la maquette formation + nouveaux projets de recherche.

→ Partenariat avec Institut Européen (EUR) pour l'instant informel. Nécessité pour les master + doctorants/post-docs. Mais le plus efficace serait partenariat avec Labex Passés dans le présent.

- projets à rendre le 15 mars mais un peu de délai : signaler les accords de principe pour participation rapidement.

> projets correspondent aux champs de recherche des groupes du CREA

> question accès au formulaire/présentation du projet (implication du LAVUE labo de géographie) ?

- question Camille D : les EUR ne sont proposables qu'à partir d'un Labex.

- Daniel F > dire quand même qu'on est partant pour monter une EUR même si on n'est pas rattachés au labex.
- Radya E > Etudes Romanes intéressés également par le projet.
- Daniel F > lancer le projet pour ensuite adosser LMD4 dessus.

- Caroline R > début de réflexion sur le Labex Passés dans le présent – possible de soumettre 2 projets simultanés

- Anne-Marie P.-D : Importante collaboration avec Paris 8 et leur Labex (Art H2H) esp. Sébastien Lefait. Travail avec les psychologues de Nanterre + Paris 8 (colloques séries). Proposition de nous rattacher à ce Labex. > ont-ils encore des appels à collaboration ? vérifier les calendriers > plus simple car collaborations déjà existantes.
- envoyer email à Sébastien Lefait signalant accord du CREA pour soutien avec copie du message à Caroline et Radya.
- Radya E : peut-être un deuxième appel à collaboration pour le labex Passés dans le présent (Nanterre) cet été. Sorte de session de rattrapage.

4. Bref rappel de la procédure du Budget rectificatif

Procédure : budget initial de l'année N élaboré à l'automne l'année N-1. Ventilation aux équipes de recherche proposée par la DRED. Dans l'année N, 2 budgets rectificatifs permettent de moduler les changements, le plus souvent,

- transformation de masses (de budget personnel à budget matériel si besoin de matériel informatique dans l'année, par ex., ou inversement).
 - également pouvoir ajouter ressources nouvelles **extérieures** (hors Nanterre/ED/UFR) à destination du CREA pour abonder son budget en fonction des activités de recherche. Nécessité ajouter lignes/justificatifs > toute une procédure nécessaire sinon on ne retrouve pas ces sommes dans le budget général de l'université où elles se noient (puis grande difficulté à les récupérer pour le CREA)

- demandes de reports > particulières, exceptionnelles, à éviter.

→ Garder en tête les dates de budget rectificatif (BR) pour les modifications de budget éventuelles : **février BR1 ; juin BR2.**

→ Justificatifs à garder = **conventions ; régies** de colloques (= inscriptions numéraires) ; COMUE UPL transmet les dossiers ; **!! parfois avec partenaire habituel** les ressources ne sont pas forcément apparentes car pas de traces écrites formelles > **bien signaler les apports ponctuels de partenaires pour que l'on puisse avoir une trace/attestation de financement pour pouvoir l'ajouter au budget du CREA**

!! les sommes en provenance par exemple de Modyco sont des sommes en interne > la procédure est un transfert. Pas besoin de justificatif spécifique.

→ On n'a que deux moments dans l'année pour inscrire ces modifications donc bien se rappeler des périodes de février et juin pour signaler tout apport extérieur. D'autant plus important que le budget est de plus en plus contraint.

5. Point d'information sur Zotero, HAL, et l'évaluation HCERES.

- Rappel : l'université a lancé une politique initiative Open Access – HAL ; volonté d'accompagner les publications en Open Access, à la suite de la loi numérique d'octobre 2016.

- plusieurs outils disponibles pour le CREA au sein de l'université > portail créé + groupe de travail organisé et le CREA peut en faire partie.

- Rada E est le référent HAL pour labo CREA : formation, accompagnement, comment créer un compte, avec l'appui des services (SCD + DRED > formations et tutoriels)

- peut on trouver un « **réfèrent scientifique** » qui participerait pour le CREA à ce groupe de travail ? Faire l'interface et centraliser les publications individuelles des enseignants-chercheurs, mais aussi les publications collectives → diffuser publications sur open édition.org et sur HAL. Possible pour toutes les revues collectives au sein du CREA

Question Martine S : si on a déjà un compte individuel HAL ; faut-il refaire un nouveau compte ? Non, simplement un portail est ouvert dans HAL pour le CREA > on continue à modifier ou mettre à jour sur son propre compte en adaptant l'affichage > rattachement à un axe et groupe de recherche.

→ objectif flécher la publication au bon endroit.

→ Réfèrent scientifique peut accompagner les collègues dans ce processus.

Question Martine S : si déjà publié dans une revue, quelle version mettre sur HAL ?

→ Rada, processus nouveau : au bout d'un an un éditeur ne peut plus empêcher le/les auteurs de publier en Open Access (depuis la loi d'octobre 2016)

Question Elsa D : pareil pour les éditeurs étrangers ? > nombreuses questions posées à la réunion HAL à Nanterre. Lionel Morel juriste (DRED+COMUE) peut répondre à toutes les questions de droit d'auteur/publication etc.

→ Si le CREA veut se lancer dans l'Open Access, en parallèle autre outil essentiel : **ZOTERO**, outil bibliographique qui peut servir pour

- CVs, notices bibliographiques,

- pour **abonder HAL** > basculement automatique sur Hal, gain de temps

- cela inclut le dossier HCERES : permet d'anticiper la partie publication du dossier HCERES. Depuis début mars, 4 vacataires disponibles pour saisir à la place des EC leurs notices bibliographiques 2012-2017 (= période du contrat quinquennal).

> questionnaire proposé par le SCD adaptable à une équipe de recherche (exemple Etudes Romanes) ; possible personnaliser pour le CREA, exemple de rubrique : direction d'ouvrage/traductions/ etc. > rubriques qui font aussi partie des critères actuels de L'HCERES.

!! saisie ZOTERO est unique

- dossier CREA avec dossiers individuels EC, doctorants, émérites etc. qui comportera les notices bibliographiques complètes sur 5 ans.

> ensuite l'EC met à jour lui-même ce dossier au fur et à mesure (avec accompagnement, formations, tutoriels).

> aujourd'hui prémisses. **Accord du conseil du CREA pour participer au projet.**

> pour l'instant 4 vacataires jusqu'à décembre 2017

> formations organisées, possible de faire venir un formateur au bâtiment V ; possible formation commune HAL/ZOTERO

- > nécessité d'abord de recenser les informations sur ZOTERO par les vacataires (la première étape de compilation est faite par les vacataires)
- > proposition de formations des collègues à la rentrée de septembre.

!! nature de l'info saisie sur ZOTERO = notice bibliographique

≠ le manuscrit de HAL doit être déposé individuellement par chaque EC sur son compte.

- > calendrier défini dans les prochains jours avec Radya, Caroline et Flore. Envoi prochain des infos pour lancer le processus.